



COMMUNE DE  
**VilleneuveLoubet**

**Le Maire**

**Madame Geneviève DARRIEUSSECQ**

Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de  
la Mémoire et des anciens combattants

Hôtel de Brienne  
14 Rue St Dominique

75700 PARIS 07 SP

Villeneuve-Loubet, le 10 juin 2021

*Nos réf: Cabinet – LL/AM – 2021.06.0428*

Madame la Ministre,

Comme il est d'usage vous adressez à toutes les communes de France un texte au nom du  
Gouvernement pour les cérémonies d'hommage patriotique.

Pour l'hommage national aux morts pour la France en Indochine le texte que vous avez  
adressé a été mal ressenti et a particulièrement choqué notamment en évoquant un adversaire « résolu  
et ardent » mais surtout en qualifiant la situation de nos soldats faits prisonniers, « d'usante captivité »

Ce terme n'est pas acceptable quand on veut bien connaître la réalité historique qui est  
relatée dans de nombreux livres comme le rapport de votre ministère. Je vous indique simplement que  
le Vietminh a toujours considéré que les soldats français ne seraient pas traités comme des prisonniers  
de guerre régis par la Convention de Genève, ce que les nazis eux-mêmes n'avaient jamais fait.

Le taux de mortalité, les souffrances endurées par ceux que le gouvernement français  
républicain et démocratique de l'époque a envoyé combattre en Indochine ne méritent pas cette « 2<sup>e</sup>  
mort » qui est celle de la mémoire et de la vérité historique.

Je tenais à vous en faire part, vous laissant le choix de juger de la réponse appropriée à nos anciens  
d'Indochine

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma parfaite considération.



**Lionnel LUCA**

*Maire de Villeneuve-Loubet  
vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Sophia-Antipolis*

NB : Documents extraits du Musée Militaire de Villeneuve Loubet